

Groupe Scolaire Louis Rouzay
MONTBIZOT

Conseil d'école
1^{er} trimestre – année scolaire 2020/2021
mardi 17 novembre 2020

Début de la séance : 18h30, salle polyvalente de Montbizot

Liste des présents :

Président de la séance : Monsieur SEBIRE, directeur de l'école.

Enseignants : Mesdames MATHONEAU, CABEAU, TRICOIRE, CHARPENTIER, Monsieur BIGOT.

Mairies : M. BESNIER (Maire de MONTBIZOT), Mmes GUYON et LERAY(adjointe, chargée des affaires scolaires

Parents élus titulaires : Mesdames PESCHEUX, BOINET, STRUILLOU, CHEVALLIER, FROGER, PIERRE, BRAQUE, GUITTONNEAU et M. BAUDRY.

Liste des excusés :

Inspectrice de l'Éducation Nationale :Madame EMILE

Enseignants : Mmes DEROUINEAU, VIGNAUD, JAVANAUD, PERRAULT, PEGNY.

Parents élus : Mesdames BRUNET, COUJANDASSAMY, CHEVALIER, FEUILLARD, PASQUIER, et Ms CARVILLE, CHAUVIERE, POIRAUDEAU.

Liste des absents :

Préambule

Remerciement pour le prêt de la salle polyvalente

En raison des conditions sanitaires actuelles, nous avons dû organiser ce conseil d'école avec des effectifs restreints. Par conséquent, nous n'avons pas pu inviter les personnes qui sont responsables du périscolaire (Mme Danièle GUERIN), de la cantine (Mme Nelly RENOULT) ou de l'hygiène (Mme Florence CHEVALLIER) à l'école. De même, nous n'avons pas pu inviter l'APE pour ce premier conseil.

Nous en sommes désolés en espérant pouvoir se retrouver un peu plus normalement en février pour le prochain conseil d'école.

Tour de table afin que chacun se présente et donne ses fonctions.

Rappel de l'ordre du jour

1- FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

- Élection des représentants de parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu le vendredi 09/10/20.

Ont été élus :- Mme Carole PESCHEUX(représentante titulaire)

- M. Jean-François BAUDRY(représentant titulaire)

- Mme Pauline BOINET (représentante titulaire)

- Mme Stéphanie BRUNET (représentante titulaire)

- Mme Elsa CHEVALLIER (représentante titulaire)
- Mme Sophie COUJANDASSAMY. (représentante titulaire)
- Mme Marie FROGER (représentante titulaire)
- Mme Céline PIERRE (représentante titulaire)
- Mme Emilie STRUILLOU (représentante titulaire)
- Mme Marion BRAQUE (suppléante)
- M. Boris CARVILLE (suppléant)
- M. Nicolas CHAUVIERE (suppléant)
- Mme Céline CHEVALIER (suppléante)
- Mme Coraline FEUILLARD (suppléante)
- Mme Annabelle GUITTONNEAU (suppléante)
- Mme Virginie PASQUIER (suppléante)
- M. Frédéric POIRAUDEAU (suppléant)

Information : il y avait 301 électeurs inscrits cette année. 200 parents ont voté. Il y avait 28 bulletins blancs ou nuls. Le taux de participation est de 66,45 % ce qui est satisfaisant, notamment pour ces élections qui avaient lieu dans des conditions particulières, uniquement à distance pour faciliter le protocole sanitaire. On constate donc que les parents s'intéressent à la vie de l'école. Pour information, les années passées, le taux de participation était aux alentours de 45 %. Je remercie Mme GRUDE ancienne représentante des parents élus qui a préparé les élections et qui a permis la transition avec cette nouvelle équipe, ainsi que les parents qui ont pu se libérer pour participer au dépouillement.

- Modalités de fonctionnement du conseil d'école (règlement du conseil d'école):

Nous avons invité les représentants de parents lors d'une réunion de préparation des Conseils d'École. Nous avons expliqué à ce moment-là le fonctionnement du conseil d'école, les sujets évoqués. Nous avons expliqué que certains points sont soumis à délibération, d'autres sont justes détaillés.

Principe de vote en cas de délibération : 9 voix sont accordées aux représentants des parents d'élèves (pour les titulaires, sinon aux suppléants dans l'ordre de la liste), 9 voix sont données aux enseignants, 1 pour la mairie (M. le Maire ou la personne qui le représente), une voix pour Mme. L'Inspectrice de l'EN et 1 voix au DDEN (pas de DDEN dans le secteur).

Pour information, nous pouvons inviter lors de notre conseil les suppléants ou d'autres intervenants comme Florence CHEVALLIER (ATSEM) pour la partie hygiène, Nelly RENOULT (cantine) pour la restauration ou Danièle GUERIN pour les temps périscolaires. Étant un partenaire essentiel de l'école, L'APE est aussi invitée habituellement.

- Approbation du conseil d'école précédent

Je n'ai pas de PV du précédent conseil d'école. Je ne pourrai donc pas procéder à son approbation.

- Règlement de l'école et du Conseil d'école

Nous distribuons et faisons lecture de la proposition du règlement intérieur de l'école et celui du conseil d'école (composition et règlement du Conseil d'école).

Est rappelée l'instruction obligatoire de l'enfant à 3 ans dont tient compte le règlement intérieur revu. Quelques règles de vie sont ajoutées pour le bon fonctionnement de l'école, notamment par rapport à ce qui peut être rapporté de la maison.

Nous précisons que les horaires sont adaptés et échelonnés en raison de la situation sanitaire. Nous remarquons que les parents font attention et qu'il n'y a que très peu de retards à déplorer.

Voix contre : 1 ; abstention : 0 ; voix pour : 17.

Le règlement intérieur est approuvé à la majorité.

Ce règlement de conseil sera appliqué cette année scolaire.

Lecture du règlement du conseil d'école qui fera suite au règlement intérieur de l'école.

Question des parents : Possibilité de faire les prochains conseils d'école à 20h ?

Réponse du directeur : Nous proposons de faire le prochain conseil d'école, au mois de février à 18h30 et de faire celui de juin à 20h.

2- RESTAURATION SCOLAIRE ET HYGIÈNE

Restauration, organisation du temps du midi:

Le protocole sanitaire est respecté pour notre école sur le temps du midi.

Le midi, les élèves sont répartis sur des tables qui leurs sont réservées en fonction de leur classe. Il n'y a donc pas de brassage.

Le lavage de mains est réalisé avant et après le repas par groupe. Les élèves vont aux toilettes avant et après le repas. On limite ainsi les allers et retours pendant le repas.

Des serviettes (type bavoirs) sont distribuées au premier service pour les plus jeunes.

Le temps du midi est organisé en 2 services.

Les 3 classes de maternelle (PS/MS, MS/GS, GS/CE1) ainsi que la classe de CP partent au premier service. Elles sont accompagnées par les ATSEM ainsi que Danièle. Il en est de même pour le retour.

Les autres classes (CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2, CM2) passent au deuxième service. Elles sont accompagnées par les agents de services du midi et du périscolaire : Danièle, Nelly, Françoise, Denise, Justine.

Restaurant scolaire :

Personne de service le midi : Le service est fait par Nelly, Valérie plus 2 agents contractuels.

La surveillance de la cour est réalisée par zone, les classes ne se croisent plus (cela n'a pas été le cas pendant 2 semaines avant les vacances, comme le protocole le permettait à l'époque)

Les règles de fonctionnement de la cour sont les mêmes pendant le temps scolaire que pendant le temps péri-scolaire. Un dialogue est permanent entre les deux équipes, et notamment entre M. Sébire et Danièle.

M. Sébire félicite les équipes du midi (péri-scolaire et cantine) pour leur travail et leur investissement.

Questions des parents :

Pourrait-il y avoir des serviettes au deuxième service ?

Réponse de Mme Guyon : des serviettes en papier sont distribuées à la demande des enfants.

"Serait il possible de trouver une autre méthode à la cantine pour amener le calme, que de demander aux enfants de mettre la tête dans les bras en fin de repas sur les tables de cantine qui ne sont forcément pas nettoyées ?"

Réponse de la mairie : C'est plutôt un temps de repos après le repas qui est demandé, pas une punition.

Le temps de cantine est très difficile à gérer, et ce n'est pas toujours facile de trouver des solutions. Le rythme du midi est très soutenu.

Nelly trouve que les tables sont sales, que les enfants ne respectent pas le travail de nettoyage en laissant souvent des tables bien sales.

M. Besnier précise aussi que l'encadrement des enfants nécessite des formations. Et malheureusement, l'offre de formation de 2020 a été annulée. C'est en plus compliqué de fonctionner avec l'absence de deux titulaires.

Où sont recrutées les personnes contractuelles ?

Réponse de la mairie : Principalement par SOS emploi, Pôle Emploi, Avenir et Services.

"Que font les enfants de leurs masques à la cantine le temps du repas ?"

Réponse : Pour la plupart des classes, le masque est changé au retour à l'école. Le masque du matin est rangé dans un sac en plastique noté « sale » fourni par les parents.

Pour une classe, les CM1/CM2, le changement est organisé à la cantine.

Hygiène et santé:

COVID et protocole sanitaire:

Application du protocole sanitaire et déclinaison pour notre école.

Poux :

Nous avons averti les familles sur le problème des poux. Nous le rappelons dans le règlement intérieur de l'école. Des efforts doivent être réalisés par chacun pour éliminer ou réduire au maximum le problème.

Nous rappelons la nécessité de vérifier régulièrement la tête des enfants et de les traiter si cela est nécessaire contre les poux. Une information à ce sujet a été distribuée.

Nous avons un pouvoir d'intervention très limité. Nous pouvons éventuellement faire intervenir l'infirmière si nécessaire pour des cas individuels repérés.

3- VIE SCOLAIRE

Les horaires de l'école sont rappelés: 8h30/11h30, 13h30/16h30. Un accueil est réalisé 10 mn avant l'ouverture le matin et l'après-midi. Les élèves de maternelle sont accueillis dans leurs classes.

En raison du protocole sanitaire, nous avons dû adapter ces horaires pour faire des accueils échelonnés afin que les élèves et les familles se croisent le moins possible :

- organisation pédagogique de l'école (à l'heure actuelle):

Classe PS/MS : 25 élèves 18 PS, 7 MS

Classe MS / GS : 24 élèves 15 MS, 9 GS

Classe GS/CE1 : 23 élèves 16 GS, 7 CE1

Classe CP : 24 élèves

Classe CP CE1 : 21 élèves 11 CP, 10 CE1

Classe CE1 CE2 : 20 élèves 12 CE1, 8 CE2

Classe CE2 CM1 : 24 élèves 17 CE2, 7 CM1

Classe CM1 CM2 : 25 élèves 19 CM1, 6 CM2

Classe CM2 : 24 élèves

211 élèves inscrits

Maëlis est notre service civique dans l'école pour cette année. Elle est arrivée dans un premier temps avant les vacances mais suite à un problème de contrat, elle n'a pu prendre ses fonctions qu'à partir du 2 novembre. Elle sera présente jusqu'au 30 juin.

Ses missions : aide à la direction, aide dans les classes, accueil au portail, gestion de la BCD.

Question pour la rentrée prochaine ?

Après un recensement, il y aura environ 19 élèves à entrer à l'école, contre 30 CM2 à aller en 6ème. Les effectifs décroissent donc fortement. Il semblerait qu'il y ait un risque de fermeture de classe pour notre école.

Pour information, 2 élèves (CE2/CM2) doivent arriver pour début décembre (déménagement).

Nous nous interrogeons sur une éventuelle possibilité de fermeture de classe. A surveiller.

COVID

Listes des mesures mises en place dans l'école

Dans les classes :

- arrivées et sorties échelonnées
- lieux d'accueils répartis dans l'école
- entrée dans les classes en respectant des distances
- pas de brassage à la récréation
- pas de décroisonnements entre les classes

Hygiène :

- lavage de mains très fréquent
- gestes barrières
- port du masque dès le CP.

Nous remarquons que les gestes barrières et le port du masque sont bien acceptés et respectés par les élèves.

Néanmoins, avec ce port du masque qui se rajoute à d'autres mesures, c'est un gros changement dans la vie des élèves à l'école qui est différemment vécu.

Remarque des parents : Il serait intéressant de laisser un temps de parole aux enfants, en classe pour exprimer ce qu'ils ressentent.

L'équipe pédagogique répond positivement à cette demande. Un travail est déjà fait dans certaines classes à ce sujet.

- les projets pédagogiques réalisés à cette date ou à venir (connus à ce jour) :

Avec les restrictions actuelles, d'énormes difficultés s'imposent à nous. L'accueil échelonné, le lavage des mains récurrents, les mesures de protection : tout ce protocole nous empêche de travailler normalement (plus de décroisonnement, temps perdu à attendre avant de rentrer en classe avant que les autres classes soient rentrées, lavage des mains ...)

On signale que la reprise de septembre a été difficile pour tout le monde, notamment les élèves qui avaient perdu pas mal de repères et qui n'ont pas vécu une rentrée très facile.

On ajoute à cela le port du masque depuis les vacances de la Toussaint pour les élèves à partir du CP. Autant dire que leur scolarité se trouve assez perturbée cette année.

Nous évoquons tout de même ce qu'on essaie de mettre en place dans l'école :

-Pour l'école : thème sur l'année transversal dans toutes les classes : la sensibilisation à l'environnement, le respect de ce qui nous entoure.

Nous allons rencontrer lundi prochain un ancien enseignant qui a créé une association et partage sa passion des jardins pédagogiques.

- En plus, des travaux particuliers en rapport avec l'actualité ont eu lieu ou vont avoir lieu dans certaines classes :

GS/CE1 : les émotions

CP : les émotions

CM1/CM2 : Le tour de France

Le Vendée Globe

- Projection pour l'école: spectacle en fin d'année scolaire

- Réflexion avec la mairie pour peindre des fresques dans le préau avec une artiste.

Intervention mairie : un contact a été pris avec Mme Vandavelde artiste mancelle qui est déjà intervenue dans des écoles. Elle est habituée à travailler avec des enfants. Le budget serait pris en charge entre l'école, l'APE et la mairie.

Elle pourrait aussi dessiner en plus une autre fresque sur le mur extérieur de l'école, pris en charge par la mairie.

-Une demande a aussi été réalisée auprès de l'APEM pour financer des jeux de cour, maternelle et élémentaire.

On a aussi demandé la possibilité d'avoir des engins roulants (draisiennes et trottinettes) ce qui a été accepté. Le budget global n'est pas encore connu précisément.

Un bâtiment pour les stocker, proche de la cour maternelle, est par conséquent à l'étude afin de rendre leur utilisation plus facile.

Questions des parents : peut-on faire un don d'engins roulants ?

Réponse du directeur : La question sera posée au CPC EPS.

L'APEM va faire un cadeau de 150€ par classe pour Noël, ce qui est très généreux de leur part.

Je leur adresse un grand merci pour leur aide et leur soutien.

Questions des parents :

"Les horaires de l'école élémentaire ont été modifiées à la rentrée de septembre. Nous savons que l'équipe enseignante et la mairie veillent à la protection des élèves et de chacun, dans le respect du protocole sanitaire. Cependant, nous nous interrogeons sur le programme scolaire national et nous constatons que de nombreux élèves n'ont pas leurs 24h hebdomadaires. N'y a t il pas d'autres solutions possibles à mettre en place pour allier protocole sanitaire et apprentissages des élèves? (modification de certains lieux d'accueil et de sortie? Reprises des cours plus tôt sur le temps de midi ?..)"

Réponse du directeur :

Afin de respecter le protocole sanitaire, nous avons gardé l'accueil échelonné mis en place l'année dernière. Mme L'Inspectrice a validé cette organisation, sachant qu'on prend en compte aussi les particularités de nos locaux qui sont fait tout en longueur, avec une partie des lavabos dans le couloir. L'aggravation de la situation sanitaire à la Toussaint et le nouveau protocole sanitaire qui en a découlé nous donne raison sur la manière dont on s'est organisé.

Effectivement, il y a un peu de temps perdu au niveau des horaires de travail, mais c'est pour appliquer correctement le protocole sanitaire. Les programmes ne pourront pas être faits en totalité.

Le fait est que les enfants sont en classe pour ce deuxième confinement, ce qui est sûrement préférable, par rapport au premier confinement, pour la continuité de leurs apprentissages scolaires.

"On ne voit pas de jeux dans la cour pendant les récréations (tricycles, ballon, cerceaux...) Pourquoi ? Nous sommes plusieurs parents à avoir remarqué cela malheureusement."

Réponse du directeur :

Nous avons abordé ce sujet précédemment. Ce projet est en cours.

"Concernant les bêtises qu'ont fait certains enfants avec les affaires des autres en octobre, que s'est-il passé concrètement, pouvez-vous être plus explicite ?"

Réponse du directeur :

Des précisions sont données sur les faits.

Le sujet a été abordé dans les classes d'élémentaires. Nous ne savons toujours pas qui est/sont le ou les coupable/s.

- Bilan de la Coopérative scolaire :

Il y a beaucoup de difficulté pour remettre la main sur les fonds de la coopérative scolaire, étant donné que le compte était uniquement au nom de l'ancien directeur décédé.

Il faut faire beaucoup de démarches auprès de l'ancienne banque et nous n'avons pas de réponses à l'heure actuelle.

Néanmoins, nous pouvons dire que le montant de la coopérative scolaire s'élève à environ 3700€.

- Conseil école-collège

Il n'y a pas eu de conseil école-collège à l'heure actuelle, eu égard à la situation sanitaire.

Je ne peux pas dire comment se passera la liaison CM2 / 6ème à l'heure actuelle.

- Bilan des évaluations nationales

Les évaluations nationales CP et CE1 se sont déroulées du 14 septembre au vendredi 25 septembre. Pour tous les niveaux, les résultats ont été communiqués individuellement aux parents.

Pour la classe de Mme Mathoneau, CP

5 séquences : 3 en français, 2 en mathématiques et 1 questionnaire sur la période de confinement.

Les domaines qui ont posé des difficultés :

En français : connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent et manipuler des phonèmes.

En mathématiques : Associer un nombre à une position et résoudre des problèmes.

Pour la classe de Mme Vignaud, CP et CE1

CP : Les résultats des évaluations nationales ont révélé que ces 11 élèves avaient dans l'ensemble les compétences requises en français et en mathématiques pour débiter dans de bonnes conditions leur scolarité en CP. A noter tout de même une maîtrise partielle de la reconnaissance des lettres de l'alphabet pour la moitié d'entre eux.

CE1 : Les résultats des évaluations indiquent des difficultés importantes en lecture pour la moitié d'entre eux : méconnaissance de certains sons simples et/ou complexes qui entrave le décodage et l'encodage des mots et par conséquent la compréhension de phrases simples (notamment les consignes).

Les résultats en mathématiques sont globalement meilleurs et correspondent aux attentes d'un début de CE1 pour une majorité d'entre eux.

Bilan évaluations nationales de la classe de Mme Derouineau, niveau CE1

Français : **87.8 %** de réussite

Domaines les + échoués : *écrire des mots sous la dictée* (correspondances grapho/phonétiques) et *comprendre un texte lu seul*

Très bons résultats en lecture de mots et d'un texte

2 élèves plus fragiles sur 6

Mathématiques : **72,6 %** de réussite

(plus échoué - qui s'explique notamment par une compétence évaluée non travaillée en CP : associer un nombre à une position qui, étant très échouée, fait baisser singulièrement la moyenne)

Domaines les + échoués : *résoudre des problèmes, représenter des nombres entiers, soustraire des nombres*

Très bons résultats en lecture et écriture de nombres entiers

3 élèves plus fragiles sur 6

Pour la classe de M. Bigot et Mme Perrault, niveau CE1

Évaluations nationales (une session de 5 séances en septembre, 3 de Français et 2 de Maths) : bien réussies dans l'ensemble. Malgré l'année particulière de Cp, les résultats sont pour la plupart des enfants conformes aux attentes d'un début de CE1, parfois même très bons.

- RASED :

Mme Carine BOUTRUCHE intervient dans l'école sur le volet « difficultés d'apprentissage et de compréhension » les jeudis et vendredis après-midi. Sinon, elle est dans d'autres écoles.

Mme Stéphanie MARTINIER est la psychologue scolaire. Elle intervient pour les enfants qui rencontrent des difficultés scolaires, relationnelles ou comportementales.

Plusieurs élèves sont pris en charge par Carine :

2 en CE1 de la classe CP/CE1 : remédiation en lecture

Deux élèves en CE1 : lecture/orthographe dont un avec davantage de difficultés

3 élèves de CE2 : lecture/compréhension

- Projet d'école 2020/2025

En cours d'élaboration. Étant donné les circonstances de l'année scolaire dernière, il n'y a pas eu beaucoup d'avancement. Nous allons avoir des réunions à ce sujet. Il fixera notre cap de travail dans les années à venir.

Une fois qu'il sera validé par Mme l'Inspectrice de l'EN, nous le présenterons en conseil d'école.

4- ACTIVITES POST ET PERI-SCOLAIRES

- APC

Explication de l'organisation des heures pour les APC.

Ce sont des activités pédagogiques complémentaires. Elles servent à remédier à des difficultés passagères d'élèves et les soutenir dans leurs efforts.

Ces heures sont faites sur le temps du midi. Chaque collègue prend des élèves de sa classe pour les aider entre 11h35 et 12h05 ou 12h50 et 13h20 selon les classes et les services de repas.

On a pris le parti avec Mme Tricoire qu'elle intervienne pour les autres classes, sachant que les PS et MS n'ont pas besoin de remédiation en début de cursus scolaire.

- Garderie :

L'organisation de la garderie se passe bien. Rappel des horaires : de 7h30 jusqu'à 8h20 le matin, et de 16h30 jusqu'à 18h30.

Il y a parfois des débordements le soir, mais c'est à la marge.

Question des parents : Garderie/ devoirs:

« Pourquoi ne pas élargir les horaires? Beaucoup de familles seraient preneuses d'une ouverture à 7h car 7h30 ça bloque beaucoup de familles qui travaillent sur le Mans, Alençon ou autre. Il y a de plus en plus d'assistante maternelle qui ne prennent plus de scolaires... que fait on des enfants ils restent seuls à la maison dès 3 ans? Impossible il faut trouver des solutions pour la sécurité de nos enfants. Idem pour le soir?

Les devoirs ne sont pas faits sur le temps de garderie. Difficile pour les enfants de s'y remettre à presque 19h. Y'a t il une possibilité de mettre en place une étude dans une salle au calme? Certaines familles ont comme réponse que les enfants peuvent faire leur devoirs. Mais les enfants disent qu'ils y a trop de bruits et pas d aide. »

Réponse de la mairie :

Mme Guyon : Un sondage va être réalisé pour estimer les besoins réels des familles.

Si on augmente les horaires, il faudra aussi envisager une hausse des tarifs.

M. Besnier : La question sera posée en conseil municipal.

Les enfants qui sont pris en charge de 7h30 jusqu'à 18h30 font une trop longue journée, très fatigante pour eux. Il est de principe opposé à l'augmentation du volume horaire de l'accueil. L'amplitude est déjà assez importante. Il estime que les familles doivent aussi se prendre en charge pour faire en sorte que les enfants ne soient pas toujours gardés par la collectivité. Les enfants doivent être pris en charge par leurs parents qui doivent aussi s'en occuper.

Par ailleurs, il n'y a pas les moyens humains pour s'occuper des devoirs. Les élèves peuvent les faire, mais il n'y a pas d'étude dirigée..

Temps de garderie : Est ce que les enfants ont accès à des jeux?

Réponse : oui, sachant qu'ils se lavent les mains avant d'arriver à la garderie.

5- EQUIPEMENT ET SECURITE

Investissement

-Projet ENIR : dotation dans l'école de 6 ordinateurs et 6 vidéos projecteurs interactifs(projet ENIR 2019). Un abonnement a aussi été investi pour la plateforme E-PRIMO.

Un ordinateur et un logiciel ont aussi été achetés pour le RASED.

Pour 2020 (sûrement 2021), les classes maternelles devaient être équipées, mais pas de retour pour l'instant. En prévision : 1 ordinateur et un tableau interactif dans la classe GS/CE1, 1 ordinateur pour les deux autres classes de maternelles.

-Travaux d'isolation et de changement de chauffage et certaines fenêtres : 150 000€

-chalet pour le stockage des jeux prévu pour 2021.

- Travaux à l'école :

- sonnerie extérieure

- jardin

- parking à vélo

Entretien impeccable, toujours à notre disposition quand nous avons des besoins.

Remerciements pour le service technique de la ville.

Sécurité/ santé

PPMS :

C'est un exercice obligatoire qu'on nous demande tous les ans. Il était d'autant plus demandé cette année parce que nous sommes en vigilance maximum au niveau du plan Vigipirate. Nous avons réalisé un exercice « Alerte-intrusion » le jeudi 8 octobre.

L'objectif était de fuir e mieux possible face à un intrus menaçant venant de l'extérieur et ayant pénétré l'enceinte de l'école. Les enfants ont réalisé l'exercice très sereinement. Ils avaient été préparés par leur enseignant. Nous avons simulé une attaque venant du parking. L'évacuation a eu lieu en direction du bas de la cour, en allant vers la mairie ensuite.

Tout s'est bien passé. Les enfants ont très bien réagi et l'exercice a été positif.

Exercice incendie : Il a eu lieu le vendredi 27 septembre. L'alarme a été déclenchée. L'évacuation s'est déroulée dans le calme et chaque groupe s'est dirigé sereinement vers les points de rassemblement. Tout s'est bien passé, notamment aussi avec les primo-entrants (PS).

6- QUESTIONS DIVERSES

Questions des parents :

"La photo de classe entre fratrie de classes différentes sera-t-elle possible cette année ?"

Réponse du directeur :

Normalement oui si la situation sanitaire le permet. C'est convenu avec le photographe. Par contre on ne prendra probablement pas de photos avec les frères et sœurs extérieurs à l'école.

« Pourrait-on envisager une autre méthode pour la photographie scolaire ? »

C'est à réfléchir en équipe pédagogique.

"Serait-il possible d'accepter un retour des petites sections à 13h20 pour aller à la sieste afin d'éviter aux parents des enfants qui ne mangent pas à la cantine de faire deux trajets (12h30 et 13h20) ?"

Réponse : Non, c'est trop compliqué pour l'organisation. On risque de réveiller les enfants endormis.

« Pourrait-il y avoir un peu plus de souplesse pour les inscriptions à la cantine ? »

Réponse de la mairie :

Ce n'est pas possible pour l'ensemble des élèves, éventuellement pour des cas spécifiques.

On ne peut pas organiser la prise des repas à la cantine à la carte.

S'il y a des gens qui ont des difficultés financières, elles doivent s'adresser à la mairie. Il faut plutôt s'adresser par mail que par téléphone.

Pour information, voici les prochaines dates de conseil d'école :

- mardi 16 février 2021, 18h30-20h30,
- (proposition) vendredi 8 juin 2021, 20h00-22h00.

Fin de la séance : 21h10.

Les secrétaires :	Le président de séance :
Enseignant : M. BIGOT	M. Julien SEBIRE
Parent élu : Mme STRUILLLOU	